

Vers une théorie intégrée de la phonologie et de la morphologie

Rajendra Singh

Volume 20, Number 2, 1991

Linguistique au Québec

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/602705ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/602705ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (print)

1705-4591 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Singh, R. (1991). Vers une théorie intégrée de la phonologie et de la morphologie. *Revue québécoise de linguistique*, 20(2), 73–90.
<https://doi.org/10.7202/602705ar>

Article abstract

An attempt is made in this paper to summarize the results of the research undertaken by the author and his collaborator, A. Ford, in order to understand the nature and structure of phonology and morphology. The presentation of these results, available in various publications summarized here, is preceded by some brief comments pertinent for some relevant conceptual issues in phonology and morphology and followed by a discussion of some of the consequences of these results. The focus is throughout on conceptual matters. The general conclusion is that we need to think about phonology and morphology in radically different ways.

VERS UNE THÉORIE INTÉGRÉE DE LA PHONOLOGIE ET DE LA MORPHOLOGIE*

Rajendra Singh

1. Cet article est une tentative, plutôt personnelle, de résumer un corpus de travail qui fut inspiré par mon appréciation, inévitablement subjective, de ce qui se fait de mieux en Amérique du Nord en matière de phonologie et de morphologie. C'est, pour l'essentiel, une invitation au lecteur à considérer la solution de rechange présentée dans les articles et publications résumés ici. Comme ces articles et publications sont facilement disponibles, j'omets volontairement les données, analyses et arguments qu'ils présentaient pour me concentrer sur les signalisations conceptuelles qui semblaient importantes pour une bonne compréhension de certaines façons, influentes, de pratiquer la phonologie et la morphologie ainsi que de la solution de rechange étudiée dans les articles résumés ici¹.

Tout sous-système ou tout module de la grammaire soulève d'emblée deux types de questions, les unes concernant sa définition et les limites de son domaine et les autres concernant la nature de la représentation des objets qu'il contient et les relations que ces objets entretiennent entre eux. Les réponses à ces questions appartiennent à deux ensembles distincts, malgré le fait que l'on voit souvent les décisions sur les représentations comme dépendantes des décisions sur le domaine. Prenons par exemple le cas de la phonologie lexicale (PL). Selon Harris (1983, p.78), les propriétés qui caractérisent la PL sont (i) l'application lexicale de règles qui comprennent des exceptions, (ii) la dépendance des règles lexicales envers les frontières morphologiques, (iii) la cyclicité des règles lexicales, (iv) l'absence de

* J'aimerais remercier Yves-Charles Morin de m'avoir suggéré d'écrire cet article, Richard Desrochers pour avoir préparé cette version à partir d'un premier jet, et Doug Walker ainsi que deux lecteurs anonymes pour m'avoir écouté. ce que j'avais à dire malgré certains «obstacles» mineurs qui sont sans aucun doute présents dans ce texte. Ce travail a été en partie rendu possible grâce à une subvention du FCAR.

1. Comme cette appréciation et cette exploration ont été produites avec la distanciation très appréciable qu'offre le Québec, je suis heureux que cet article paraisse dans un numéro consacré à la linguistique au Québec.

spécification pour les traits dont les valeurs sont prévisibles, (v) le remplissage des valeurs de traits non spécifiées par des règles de marquage universelles ou particulières et (vi) la préséance d'application des règles particulières sur les règles universelles. On voit facilement que ces propriétés forment deux groupes: (a) les propriétés du domaine: i-iii et (b) les propriétés des représentations: iv-vi. Ces dernières peuvent être incorporées telles quelles dans tout modèle phonologique, et le sont d'ailleurs effectivement.

Ce sont les décisions sur le domaine qui caractérisent réellement les conceptions sur un module de la grammaire. Ainsi, la pierre de touche de la théorie phonologique présentée dans SPE est la présupposition que la morphophonologie fait partie intégrante de la phonologie, tandis que la phonologie générative naturelle (PGN) présuppose que la morphophonologie constitue un niveau de représentation indépendant et autonome. La PL adopte essentiellement pour sa part la même position que SPE, mais en la modifiant et la raffinant de façon à incorporer la part de vérité contenue dans la PGN, ce qu'elle fait en divisant la phonologie en deux sous-modules et en tentant de trouver des principes régissant la liste *ad hoc* de ce que la PGN appelle des «MP-rules». On voit aisément que la définition de tout ce qui s'appelle «théorie phonologique» dépend du statut accordé à la morphophonologie. Ce qui ne signifie pas qu'il n'y ait aucune différence en ce qui concerne les représentations, mais de telles différences peuvent autant exister, et existent effectivement, entre différentes théories qu'à l'intérieur d'une même théorie. Une fois qu'on s'est mis d'accord sur le domaine propre de la phonologie, la meilleure théorie sur les représentations nous dira comment représenter les objets phonologiques et les relations que ces objets entretiennent.

La morphologie soulève des questions de même nature; toute décision sur le domaine de la morphologie doit clairement en préciser les limites tant vis-à-vis la phonologie que vis-à-vis la syntaxe et peut-être même la sémantique. Nous prendrons ses relations avec la phonologie pour illustrer quel genre de questions sur le domaine exigent des réponses. Il est possible de concevoir la morphologie et la phonologie comme deux blocs distincts et ordonnés, comme le faisaient généralement les traditions structuralistes américaine et européenne, ou comme des ensembles de règles qui s'appliquent en tandem, selon diverses conditions, position adoptée par les tenants de la morphologie lexicale (Kiparsky, 1982; Mohanan, 1982; etc.). Il est évident que cette dernière position a pour motivation le désir de traiter la morphophonologie comme une partie de la phonologie. En d'autres mots,

il n'y a pas de raisons morphologiques de traiter la morphologie comme un ensemble de règles entretenant des liens multiples avec l'ensemble des règles qui forment la phonologie. Puisque la morphologie est une affaire de lexique, pour dire les choses de la façon la plus théoriquement neutre, il faut aussi définir sa relation avec le lexique (voir Aronoff, 1983).

En ce qui a trait aux objets de la morphologie, il est possible aussi d'adopter différents points de vue, qui ne sont évidemment pas sans rapport avec celui qu'on prend sur les rapports entre morphologie et lexique. On peut prétendre que les objets qu'on y trouve sont des morphèmes, des radicaux, des racines et même des entrées marquées [-insertion lexicale]; mais si l'on admet plutôt qu'il n'y a là que l'ensemble des mots et celui des redondances parfaitement triviales qu'on peut en extraire, on n'a besoin alors que de mots et de parties de mots, ces dernières constituant des objets isolés et qu'il faut spécifier en éliminant la redondance des mots apparentés formellement et sémantiquement et que l'on se trouve à connaître.

Quels que soient les objets que l'on postule en morphologie, il faut les mettre en relation, et cette opération peut se faire de diverses façons. On peut établir une liste de morphèmes et les insérer dans des positions spécifiques et dans des environnements spécifiques (voir Kiparsky, 1982) ou on peut les faire apparaître au gré de l'application de règles de formation de mots (voir Aronoff, 1976). On peut aussi faire des règles de formation de mots unidirectionnelles, excluant ainsi toute formation rétrograde (voir Kiparsky, 1982), ou bidirectionnelles (voir Jackendoff, 1975). La position qui consiste à considérer le lexique comme syntaxiquement pauvre et la morphologie comme une projection de ce dernier a également le choix d'exprimer les relations entre mots et parties de mots de manière unidirectionnelle ou bidirectionnelle.

Les relations entre les objets dont on postule l'existence en phonologie sont aussi sujettes à des décisions du même genre. On peut dire, par exemple, que pour relier entre eux des objets phonologiques, il faut faire appel à un mécanisme appelé «règle phonologique», schéma qui convertit dans un contexte donné un objet phonologique en un autre objet phonologique. On peut aussi ne pas admettre la nécessité de ce mécanisme et dire que les relations que ce dernier exprimait peuvent être prises en compte si on permet à la phonologie de contenir, en plus des «lettres» de l'alphabet qui servent à représenter les objets phonologiques, un ensemble de conditions de bonne formation.

Cette allusion aux «lettres» de l'alphabet nous amène tout naturellement à nous demander ce que sont ces dernières et quel serait le moyen de représenter le matériau de la phonologie. On peut supposer que ces lettres sont des phonèmes, des phonèmes systématiques, des allophones en position *in pausa*, des traits distinctifs, et ainsi de suite. On peut choisir de représenter le matériau phonologique avec ces lettres, soit comme de simples conjonctions ou concaténations, ou selon une hiérarchie ou même selon plusieurs dimensions (pour quelques arguments sur la représentation géométrique des traits, voir Clements, 1985 et Sagey, 1986).

On peut prendre de pareilles décisions pour la morphologie. On peut représenter les mots et les parties de mots ou morphèmes de façon linéaire ou de façon hiérarchique. On peut même tenter, comme Selkirk (1982), d'utiliser le schéma X-barre pour représenter la structure interne de mots morphologiquement complexes. On peut faire le choix, pour la représentation linéaire de tels mots, de marquer d'une quelconque façon les frontières (+ et #) ou de les laisser non marquées.

Ce qu'il est important ici de souligner est que même si, comme je l'ai dit auparavant, les décisions sur les représentations sont étroitement liées aux décisions sur le domaine, ce sont des décisions qui, au moins en principe, en sont indépendantes. Je n'ai aucune peine à imaginer une description en PGN utilisant des représentations métriques et/ou autosegmentales, ou une description de SPE faisant usage de la spécification géométrique des traits. Il ne me semble pas difficile, en morphologie, d'imaginer une description hiérarchisée des mots complexes qui ne serait pas de la phonologie lexicale, sauf qu'elle me paraîtrait sans intérêt. Les postulats que j'ai récemment baptisés «phonotactique générative» (voir Singh, 1988 et 1990) peuvent avoir une représentation dans un modèle linéaire, mais encore ici il serait dénué de sens de le faire, étant donné ce que nous ont récemment enseigné en particulier les phonologies métrique et autosegmentale sur la question des représentations. Je ne cherche pas, en d'autres mots, à défendre un retour sous quelque forme que ce soit à la linéarité des représentations, mais à établir le statut indépendant de la non-linéarité envers toute théorie (pour une démonstration pratique de ce degré d'indépendance, voir Copeland (1970), qui plaide l'abandon de la linéarité en phonologie en dehors de toute attache générative, métrique et autosegmentale).

Il reste bien sûr, en phonologie et en morphologie, des questions qui ne concernent à strictement parler ni le domaine, ni les représentations. Nous en verrons

deux exemples, un en ce qui concerne chacun de ces modules. En morphologie, on peut affirmer, comme le font Anshen et Aronoff (1981), que la «productivité» d'une règle morphologique est affaire de grammaire et doit être incorporée directement dans la règle, ou on peut soutenir que toutes les règles de formation de mots, quelle que soit leur forme, sont également accessibles et que le fait qu'elles soient ou non utilisées de façon productive dépend de facteurs externes à la grammaire, comme l'usage, la transparence sémantique, l'opacité phonologique, l'interprétabilité ou des considérations sur le fardeau mnémonique ou opératoire. On peut maintenir en fait que la productivité reflète simplement le fait banal que les gens font ce qu'il est normal de faire et que, si la morphologie doit traduire notre compétence morphologique, elle doit rendre compte non de ce que l'on fait mais de ce qu'on peut faire éventuellement. Cette position ne nie pas que certaines règles morphologiques soient moins productives que d'autres, mais nie seulement que la productivité puisse relever de la grammaire. Certaines règles sont employées moins fréquemment que d'autres parce que seule une minorité des mots parmi ceux qu'un locuteur connaît fait appel à elles, et qu'elles imposent un fardeau évitable pour la mémoire (prenons-en pour exemple la description structurale d'une règle qui pourrait dériver *caught* de *catch* en anglais), ou parce qu'une partie au moins des nouveaux mots qu'elles pourraient en principe former s'avèreraient impossibles à interpréter étant donné la sémantique ou la structure conceptuelle de la langue intéressée (voir Fanselow, 1988).

En ce qui concerne la phonologie, on pourrait considérer, bien qu'il ne s'agisse pas nécessairement d'un problème spécifique à un module particulier, la question des relations entre phonologie et phonologie des emprunts. On pourrait voir dans cette dernière une espèce d'extension plutôt naturelle de la phonologie, comme font la plupart des théories phonologiques actuelles, mais on pourrait aussi n'admettre aucune différence d'essence entre les deux, opérant une distinction entre les *adaptations*, qui exigent la modification des séquences (pas nécessairement linéaires) étrangères, et les *emprunts*, qui introduisent des changements dans le système phonologique.

2. Éclairé par les résultats de la recherche actuelle, et bien que je ne sois pas entièrement satisfait d'une partie du «savoir reçu» dont elle est encore imprégnée, j'ai commencé, en collaboration avec Alan Ford, à travailler sur ce que nous avons avec enthousiasme appelé une «théorie intégrée de la phonologie et de la

morphologie»². Nous avons été attirés par une telle tentative pour deux raisons importantes: (i) il nous semblait que toutes les théories actuelles en phonologie et en morphologie auraient pu éviter certains de *leurs* problèmes en n'adoptant pas une position isolationniste et (ii) il nous paraissait difficile de ne pas voir des variantes notationnelles dans des analyses concurrentes comme celles de Hooper (1976) et Harris (1978), même si leurs cadres théoriques respectifs étaient profondément différents. Alors que la position isolationniste de Chomsky et Halle (1968) conduisait à une théorie phonologique qui ne reconnaissait qu'indirectement et avec réticence la dépendance morphologique de certaines alternances, la position isolationniste de la PGN menait à une théorie phonologique qui mettait exagérément l'accent sur la téléologie phonétique des règles phonologiques et sacrifiait souvent leur caractère automatique aux dépens de leur fonction morphologique. L'avènement et le succès récents de la phonologie et de la morphologie lexicales ont permis de mettre en lumière les problèmes auxquels font face les théories isolationnistes dans ce domaine et, sans être d'accord avec ses principes de base, nous voyons un progrès décisif vers la synthèse de théories et de conceptions qui ont engendré dans le passé plus de frictions que d'éclaircissements, du moins aux États-Unis et aux endroits pour lesquels ce pays joue le rôle d'une métropole.

À l'époque des débuts de notre recherche, on venait tout juste d'accorder à la morphologie la place qui lui revient dans le paradigme génératif, mais il était clair que les découvertes d'Aronoff ne devaient pas longtemps rester isolées. Non seulement voit-on maintenant le plus souvent dans la morphologie une syntaxe dégénérée, mais on y voit aussi un orphelin. Nous avons le sentiment qu'il était temps de remettre en question certaines des présuppositions non seulement de la morphologie générative mais aussi de la morphologie structurale, car la première semblait alors, et semble encore aujourd'hui, reposer grandement sur la seconde, malgré les affirmations rhétoriques niant les fondements structuralistes de la morphologie et de la phonologie génératives.

Nous voulions distinguer les présuppositions structuralistes et les révisions, bien que nous ayons toujours pris ces dernières au sérieux. Nous pensions que l'élimination de ces résidus structuralistes révélerait les vraies natures de la phonologie et de la morphologie. Le postulat de toute régularité phonologique et morphologique nous apparaissait très différent de la postulation de principes en

2. Je suis désolé de n'avoir pu obtenir la collaboration de Alan Ford dans la préparation de ce texte.

syntaxe. Les principes sont nécessaires en syntaxe, car sans eux on ne voit pas clairement comment on pourrait résoudre le problème logique de l'acquisition (voir par exemple Chomsky, 1980 et 1988 ainsi que Felix, 1987). Les principes qu'on postule en phonologie et en morphologie semblent en revanche plus faciles à acquérir, et même élémentaires. Ils nous paraissaient n'être qu'une aliénation positiviste aux régularités les plus fréquentes, reprises littéralement des descriptions structuralistes antérieures.

Notre intention était donc de remettre en question les postulats que partageaient des modèles contemporains, quoique leur façon de poser les problèmes et d'y répondre était différente. Même si nous n'avons pu examiner que quelques-uns de ces problèmes, je crois que nous avons avancé d'un pas qui peut nous conduire à une théorie intégrée et qui mérite d'être reconnue.

3. Je diviserai nos tentatives des quelques dernières années en trois groupes de publications³. Le premier traite de questions fondamentales en phonologie, le second de questions fondamentales en morphologie, et le dernier fait l'examen de certains aspects des preuves externes à la lumière de la théorie phonologique et morphologique exposée dans les groupes précédents. Même si notre objectif a toujours été l'élaboration d'un modèle descriptivement adéquat de la phonologie et de la morphologie synchroniques, nous croyons que ce n'est pas un hasard si ce modèle rend compte de façon satisfaisante de domaines «externes» impliquant des aspects centraux de la compétence linguistique humaine. En d'autres mots, ce dernier ensemble de publications affirme l'unité de la beauté, la vérité et l'utilité tant de la théorie que de la pratique.

Ford et Singh (1983) examinent ce que nous croyons être la question la plus importante de la phonologie, soit le statut des alternances locales, morphologiquement conditionnées. La morphophonologie, à la frontière de la morphologie et de la phonologie, est depuis longtemps au centre de la controverse en

3. Comme ces publications furent produites à différentes époques et pour un public varié, quelques répétitions étaient inévitables. Je les ai laissées au cas où elles permettraient une plus grande facilité de référence, et je m'excuse auprès des lecteurs qu'elles auront ennuyés.

Je regrette qu'il ne soit pas possible pour des raisons d'espace de discuter des différents mémoires et thèses récents qui appliquent et testent les hypothèses avancées dans les publications dont il est question. Je devrais toutefois mentionner les mémoires de Forest (1987), de Martohardjono (1986) et Robitaille (1987) qui posent certaines questions et tentent avec courage et discernement d'y répondre. Parmi les thèses que j'ai eu le plaisir de diriger ou de co-diriger, il faut mentionner celles de Desrochers (1990) et Favreau (à paraître). Les portes qu'ont entrouvertes nos recherches se sont ouvertes toutes grandes dans ces mémoires et ces thèses, et j'invite le lecteur intéressé à les consulter.

phonologie, et ne l'est pas moins depuis la publication de SPE. Les difficultés engendrées par la position de SPE, qui affirme que la morphophonologie est une partie de la phonologie, sont trop nombreuses et trop bien connues pour être reprises ici. Elles ont entraîné trois principales réactions: (i) un renouveau, avec ou sans modifications, de la position structuraliste américaine faisant de la morphophonologie une composante autonome (voir entre autres Hooper, 1976; Leben et Robinson, 1977; Bybee et Brewer, 1980), (ii) un renouveau du point de vue du comparativisme classique, que Kurylowicz (1949) représente le mieux et selon lequel la morphophonologie appartient à la morphologie (voir Wurzel, 1970 et Linell, 1979), et (iii) la tentative, appelée phonologie lexicale, de saisir le conditionnement morphologique des alternances morphophonologiques sans postuler pour elles de composante autonome (voir Mohanan, 1982 et Kiparsky, 1982).

C'est l'objectif de cet article de démontrer que toutes ces réponses sont malheureusement inadéquates. La première échoue essentiellement à cause de la présupposition de l'autonomie, la seconde parce qu'elle conduit à une redondance injustifiée, et la troisième parce qu'elle doit recourir à des mécanismes *ad hoc* comme le «clonage» de règle ou l'usage de plusieurs entrées lexicales pour le même objet morphologique en plus de postuler des niveaux pour lesquels il n'existe aucune motivation indépendante. Nous soutenons que la seule position raisonnable consiste à traiter comme phonologiques les alternances motivées ou gouvernées par des conditions de bonne formation (CBF) dans des domaines comme la syllabe ou le mot, et de traiter les alternances qui ne sont pas gouvernées comme morphologiques, c'est-à-dire introduites par les opérations morphologiques qui dans certains modèles sont plutôt censées les déclencher.

Même si les deux autres publications de ce groupe traitent du statut de la morphophonologie, leur principal objet est un peu différent. Nous mettons l'accent, dans Singh et Ford (1982), sur les tentatives audacieuses de Kiparsky (1982) et Mohanan (1982) de modifier le cadre de SPE pour tenir compte de la part de vérité qu'il y a dans l'affirmation de la PGN à l'effet que certaines alternances phonologiques dépendent de façon cruciale d'éléments morphologiques et ne peuvent être traitées comme phonologiques aussi cavalièrement que dans SPE. Même si la distinction entre ce qui est lexical et ce qui est post-lexical ne nous paraît pas entièrement sans fondement, nous maintenons que les règles lexicales ne sont pas vraiment des règles de la phonologie et qu'on ne peut conserver la division du lexique en strates comme le font la phonologie et morphologie lexicales. Singh

(1987 et 1990) soutient que les alternances phonologiques se classent en deux catégories, les alternances locales et les alternances globales, et qu'on peut, en intégrant directement les premières dans la morphologie, se passer du mécanisme appelé «règle phonologique» puisque ce que celles-ci décrivent se décrit mieux en termes de conditions de bonne formation particulières et de stratégies universelles de réparation.

Le second ensemble de publications s'attache plus directement à quelques problèmes fondamentaux de la morphologie: la directionnalité des règles, le statut de ce qu'est un paradigme et de ce que sont des concepts comme «racine» ou «base» et la distinction usuelle entre «flexion» et «dérivation». Nous démontrons, dans Ford et Singh (1984), que les faits d'acquisition et les faits diachroniques remettent sérieusement en question l'imposition de la directionnalité admise par la plupart des modèles morphologiques actuels. Nous y examinons aussi l'idée que l'unidirectionnalité constitue une contrainte intéressante sur les opérations morphologiques et nous avançons qu'on ne peut éliminer la troncation en tant qu'opération morphologique, que ce soit pour des raisons empiriques ou des raisons théoriques.

Quelques-unes des questions qui sont traitées dans l'article de 1984 le sont aussi dans Ford et Singh (1985), où nous affirmons qu'alors que si la notion de «paradigme» nous permet de rendre compte d'une partie des relations lexicales, elle ne permet même pas de décrire d'autres phénomènes de même nature. Il faut voir dans notre rejet des théories morphologiques fondées sur la notion de paradigme l'espoir d'un traitement plus global des relations lexicales, ce que nous croyons possible dans le modèle que nous proposons. Celui-ci peut se passer non seulement des radicaux, des racines, des bases et des paradigmes mais même de la fameuse distinction entre flexion et dérivation. Nous discutons dans Singh et Ford (1980) les fondements d'une morphologie d'où est absente la distinction flexion/dérivation. Nous tentons d'y démontrer qu'il n'y a aucun critère suffisant à la base de cette distinction et qu'il est même possible d'écrire une grammaire qui n'en fasse pas usage.

Le dernier groupe de publications se veut une tentative de voir comment la conception de la phonologie et de la morphologie qui ressort d'un réexamen approfondi de quelques questions fondamentales jette un éclairage nouveau sur ce qu'on appelle traditionnellement les «preuves externes». Ford (1984) démontre comment une description à partir de stratégies de formation de mots, comme celle que Ford

et Singh (1984 et 1985) défendent, peut, sans utiliser le concept de paradigme, offrir une description homogène et naturelle d'un vaste éventail de changements morphologiques, y compris ceux qu'on trouve traditionnellement anormaux.

Dans les deux autres articles de ce groupe, nous examinons des données d'interlangue qui confirment notre conception de la morphologie et de la phonologie. Tandis que la division du travail entre morphologie et phonologie à laquelle fait allusion la fin de Singh (1985), et qui est justifiée dans les premières publications, décrit naturellement et de façon totalement satisfaisante les faits d'interférence, l'élimination de l'objet «règle phonologique» proposée dans Singh (1987) permet une description semblable de l'adaptation prosodique des emprunts. La description dans Singh (1985) de l'adaptation des mots étrangers, description fondée plutôt sur des principes que sur des règles, révèle au bout du compte certains liens en diachronie, ce qui n'est pas surprenant puisque les principes ne paraissent affectés ni par le temps ni par l'espace. Les conclusions qu'on est obligé d'en tirer se vérifient dans Singh et Ford (1987). Aucun autre cadre théorique ne rend aussi facilement compte des faits de ce type.

4. Il serait peut-être utile d'esquisser le portrait de la phonologie et de la morphologie, et celui de leurs rapports qu'on peut ressortir de ces recherches, et qui diffèrent considérablement des conceptions répandues. Quoique certaines des équivoques et des scissions radicales que des examens empiriques et théoriques nous ont imposées ont sans doute encore besoin d'être mieux clarifiées et motivées qu'elles ne le sont dans les pages qui suivent, je crois que la plupart sont totalement justifiées à partir de la richesse et de la diversité des preuves apportées par plusieurs langues.

Nos recherches m'amènent à considérer la phonologie d'une langue comme étant essentiellement formée des «lettres» appropriées du quelconque alphabet qui s'avérera l'alphabet optimal pour la représentation du matériau phonologique, et des restrictions combinatoires, appelées conditions de bonne formation (CBF), qui gouvernent ces lettres. Ces conditions ne risquent d'être violées que lorsqu'une représentation sous-jacente menace d'apparaître en surface comme une structure mal formée ou lorsqu'un mot étranger doit être phonotactiquement accommodé. La première situation se présente lors de l'apparition en surface soit d'une simple forme sous-jacente, soit d'une forme complexe où on peut voir le produit d'une concaténation morphologique. Les violations éventuelles sont évitées au moyen de stratégies de réparation universelles, comme la substitution, l'épenthèse et

l'effacement, dont d'autres théories décrivent les effets en termes de règles phonologiques. Les conditions, qui s'appliquent aux formes de surface de style *lento*, gouvernent les alternances automatiques et globales. Les alternances non automatiques, locales et conditionnées morphologiquement appartiennent aux opérations morphologiques qui, dans d'autres modèles, sont censées les déclencher.

Il est tout aussi facile de présenter la composante morphologique de cette théorie. La morphologie, y compris la morphophonologie, y consiste en un ensemble de règles de redondance généralisées, qui forment peut-être un réseau, et qui expriment les «relations lexicales» qui se traduisent par des similarités formelles et sémantiques et dont (1) présente la forme canonique:

$$(1) [X]_{\alpha} \longleftrightarrow [X']_{\beta}$$

Le schéma (1) répond aux conditions suivantes: (i) X et X' sont des mots, (ii) α et β sont des catégories, (iii) X' est une fonction sémantique de X, (iv) $[\]$ représente les différences formelles entre X et X', (v) $\longleftrightarrow$ représente une relation d'équivalence bidirectionnelle, et (vi) $[\]$ peut être nul si et seulement si $\alpha \neq \beta$. En prose ordinaire, le schéma (1) signifie:

- (2) S'il existe un X qui appartient à la catégorie α et un X' qui appartient à la catégorie β , si la signification de ce dernier est fonction de celle de X, et s'il y a entre X et X' une similarité formelle, alors X et X' sont morphologiquement apparentés.

De telles règles sont des stratégies de formation de mots (SFM) et sont invoquées soit pour analyser des mots lorsque c'est nécessaire, soit pour créer des mots nécessaires ou temporairement oubliés. Ce schéma prédit que des mots créés de façon *ad hoc* doivent obéir à une SFM quelconque déjà existante. De plus, le schéma permet d'engender librement des formes, sujettes évidemment à la «condition de fonction sémantique». Il est important d'ajouter que cette théorie n'accorde aucun statut à ce qu'on appelle la «productivité», où elle voit le résultat de facteurs de traitement et d'interprétation. Ce que d'autres appellent la «dérivation zéro» est une relation d'identité, et leurs restrictions d'ordonnance et de niveau, dans la mesure où elles sont pertinentes, sont le résultat du contenu même des SFM.

Nous obtenons ainsi deux blocs ordonnés: la morphologie et la phonologie. La première ne fait pas appel à la notion de «dérivation» et ne contient par

conséquent que des représentations sous-jacentes d'où seules sont absentes les redondances globales concernant les sons. Celles-ci sont prises en compte par la phonologie. Les représentations de l'allemand *Hund* et l'anglais *electric* et *electricity*, hormis certains détails, ressemblent respectivement à /hund/, /lɛktrɪk/ et /lɛktrɪsɪti/.

5. Il doit être évident que le tableau présenté en 4 contraste fortement avec celui que nous présentent des modèles plus répandus comme la PL. Puisque je suis convaincu que nos recherches ont été faites sous l'égide des balises du paradigme génératif, il me faut expliquer ces différences, et cette explication réside selon moi dans le fait que la morphologie et la phonologie génératives standards sont surtout des entreprises de formalisation des connaissances acquises et qui empruntent à la syntaxe, fréquemment et de façon mécanique, des principes adroitement formulés qui se révèlent plus souvent qu'autrement inadéquats ou sans intérêt dans ces domaines. De plus, ces domaines s'empêchent souvent dans ce qu'on pourrait appeler, faute de mieux, le piège de la dérivation.

Par exemple, les tentatives de description de la morphologie en termes de la théorie X-barre oublient non seulement la démonstration classique de Chomsky (1970), mais oublient aussi le fait que la formulation X-barre appauvrie que requiert la morphologie n'est qu'une formalisation d'un procédé de concaténation banal et élémentaire, c'est-à-dire, selon les termes de Fanselow, quelque chose de «beaucoup trop trivial pour invoquer un principe distinct, puisqu'on peut l'apprendre de façon très directe».

Pesetzky (1985) et Sproat (1985) représentent un autre genre de tentative d'intégrer la formation des mots à la syntaxe. Même en acceptant leurs arguments (voir Williams, 1981; Booij, 1987; Hoeksema, 1987 et Fanselow, 1988, pour des objections imparables), on ne voit qu'une démonstration de l'implausibilité d'un lexique dérivé à la façon de la morphologie lexicale, sans conséquence pour l'existence du lexique (malgré ce qu'en dit Sproat) ou pour une théorie morphologique du type de celle décrite en 4. Dans la mesure où on peut réduire l'«héritage d'argument» et la «réanalyse» à des considérations théoriques générales (non orientées vers des tâches spécifiques) (voir Fanselow, 1988), on ne peut prendre pour acquis la présomption que la formation des mots doit obéir à des principes de la grammaire universelle.

Il peut sembler que la conception présentée en 4 soit celle d'une phonologie non générative, si l'on entend par le mot «génératif» ce qui se dit «génératif», plutôt que «théorie phonologique en accord avec les présuppositions de la théorie générative sur le langage en tant qu'organe». Cette confusion est toutefois compréhensible et a même été consacrée dans des manuels comme celui de Bauer (1983). Selon moi, elle découle du fait que la phonologie générative ne s'est pas encore débarrassée, comme l'a fait la syntaxe générative, de son obsession pour les règles et de notre incapacité générale à distinguer la danse et le danseur, surtout quand celui-ci a autant de talent qu'en ont la plupart des phonologues générativistes, même s'ils ne sont pas toujours conscients de fait que des principes comme la «*elsewhere condition*» sont de façon quintessente non génératifs, ce qui a été reconnu explicitement par Kiparsky (1982).

Je ne vois pas clairement pourquoi il faut appeler «génératifs» des modèles comme la morphologie et la phonologie lexicales si les principes auxquels ils obéissent ne sont pas authentiquement génératifs dans le sens qu'ils n'impliquent rien quant au «problème logique de l'acquisition», et pourquoi on ne peut appeler «génératifs» d'autres modèles aussi explicites, justifiés empiriquement et, si la réfutabilité demeure un critère, testables, mais qui n'obéissent pas à ces principes. On ne trouve peut-être, parmi les publications récentes, que Selkirk (1984, p.22) qui reconnaisse cette ambiguïté systématique dans l'usage du terme «génératif». Les modèles phonologique et morphologique présentés en 4 m'apparaissent en tous points aussi «génératifs» que les modèles auxquels ce terme réfère habituellement. S'ils ne font pas appel à des principes qui font référence à la GU, parce que la façon dont ces principes peuvent être appris n'est pas claire, ils ne sont pas génératifs dans l'autre sens du terme. Mais alors il ne reste plus grand chose qui le soit, mis à part la syntaxe, ou du moins c'est ce que suggèrent la plupart des modèles phonologiques et morphologiques actuels.

Puisque les modèles les plus répandus ne sont génératifs que dans ce sens formel (par opposition au sens conceptuel), ils peuvent se permettre d'élaborer les découvertes des traditions structuralistes précédentes sans trop remettre en question les postulats sur lesquels sont fondées ces découvertes. Prenons par exemple la morphologie et la phonologie lexicales. Alors que celle-ci rejette la morphophonologie autonome des structuralistes américains, ressuscitée telle quelle par Venneman (1974) et Hooper (1976), il faut admettre qu'elle est structuraliste puisqu'elle fait appel seulement à des données internes et à des phénomènes de

distribution pour justifier ses postulats. On peut dire en fait qu'elle est presque positiviste, dans la mesure où elle retrouve ce qu'elle a mis au départ. La réduction de l'esprit à ce qu'est le cerveau (voir Chomsky, 1980; Rose, Lewontin et Kamin, 1984) soulève des questions philosophiques et théoriques d'un ordre tout différent de celui des questions que soulèvent les morphologies lexicale ou aronovienne.

Prenons aussi par exemple la question de la productivité. On admettra qu'il serait absurde, devant l'argument de Marchand (1969, p.5), selon lequel ne pas tenir compte de la productivité reviendrait à compter les morts parmi les vivants, de répondre par la théorie du *Bhagvad Gita* qui dit que les âmes sont immortelles, mais il n'est pas pour autant nécessaire que la grammaire en tienne compte. On peut en tenir compte en voyant plutôt dans la productivité l'effet de facteurs autres que grammaticaux, comme le font par exemple Clark et Berman (1984) et Clark et Hecht (1982). On ne peut éviter la conclusion que la morphologie est soumise à de malheureuses considérations de performance. Les contraintes sémantiques (voir Fanselow, 1988) et celles dictées par les conventions (voir Clark et Berman, 1984) me paraissent suffisantes pour expliquer la non-apparition d'un grand nombre de mots possibles. En combinaison avec les facteurs qui affectent le passage et la mémoire, elles peuvent expliquer pourquoi ce qu'on fait normalement avec la morphologie n'est que ce qu'on en fait normalement. La morphologie est cependant l'affaire de ce qui peut être fait, ce qui concerne le potentiel plutôt que l'actualisation. Il est nécessaire d'invoquer ce potentiel pour comprendre la variation dialectale et l'absence d'asynchronisme communicationnel en morphologie. Il est important de souligner que ces remarques ne se veulent pas des arguments en faveur d'une morphologie axée sur le potentiel, mais découlent fort heureusement d'une telle morphologie.

Étant donné la pauvreté des principes spécifiques à la morphologie et à la phonologie, le déplacement récent du débat central en phonologie vers les questions de représentation n'a rien de surprenant. Ce qui l'est, c'est qu'on considère ces questions comme des questions «génératives» qui ne seraient pas indépendantes du programme chomskyen tel qu'esquissé par exemple dans Chomsky (1986, 1988). Il est vrai qu'un groupe de phonologues qu'il serait facile d'identifier ont apporté beaucoup à notre compréhension des questions de représentation, mais on ne peut et ne doit pas identifier le générativisme à l'activité de ce groupe. La linguistique n'est peut-être que l'activité des linguistes, puisqu'il n'y a pas de définition universellement acceptée de ce qu'elle est, mais il ne faut pas voir dans la phonologie

et la morphologie génératives l'activité d'un groupe particulier de chercheurs, cela à cause d'une définition intéressante du terme «génératif»: celle qui réfère à la postulation de principes spécifiques, non apprenables et par conséquent innés. L'ambiguïté systématique qui nous empêche de considérer comme génératives la phonologie naturelle et la phonologie générative naturelle est un fait socio-historique qui en dit beaucoup sur nos attitudes sociales dans notre activité scientifique. Je laisserai à ceux qui sont mieux qualifiés que moi le soin d'analyser ce point plus à fond (mais, voir Lele et Singh, 1991), et je ne peux que regretter de n'avoir encore rien à dire en ce qui concerne la question des représentations.

Rajendra Singh
Université de Montréal

Références

- ARONOFF, M. (1976) *Word Formation in Generative Grammar*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- ARONOFF, M. (1983) *A decade of Morphology and Word-formation*, Annual Review of Anthropology.
- ANSHEN, F. et M. Aronoff (1981) «Morphological Productivity and Phonological Transparency», *Canadian Journal of Linguistics*, volume 26, no 1, pp.63-72.
- BAUER, L. (1983) *English Word-formation*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOOIJ, G. (1987) *The Relation between Inheritance and Argument Linking: Deverbal Nouns in Dutch*, Vrije Universiteit Working Papers, Amsterdam 26.
- BYBEE, J. et M. Brewer (1980) «Explanation in morphophonemics», *Lingua* 52, pp.201-241.
- CHOMSKY, N. (1970) «Remarks on Nominalization» dans Jacobs and Rosenbaum (éds), *Readings in English Transformational Grammar*, Watham, Ginn, pp.184-221.
- CHOMSKY, N. (1980) *Rules and Representations*, New York, Columbia University Press.
- CHOMSKY, N. (1986) *Knowledge of Language*, New York, Praeger.
- CHOMSKY, N. (1988) *Language and Problems of Knowledge*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- CHOMSKY, N. et M. Halle (1968) *The Sound Pattern of English*, New York.
- CLARK, E. et R. Berman (1984) «Structure and Use in Word Formation», *Language* 60, pp.542-90.
- CLARK, E. et B. Hecht (1982) «Learning to Coin Agent and Instrument Nouns», *Cognition* 12, pp.1-24.
- CLEMENTS, G.N. (1985) «The Geometry of Phonological Features», *Phonology Yearbook* 2, pp.225-252.
- COPELAND, D. (1970) *A Stepmatrical Generative Phonology of German*, The Hague, Mouton.
- DESROCHERS, R. (1990) *La théorie de la marque en phonologie*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- FANSELOW, G. (1988) «Word-syntax and Semantic Principles» dans G. Booij and J.V. Marle (réds), *Yearbook of Morphology*, 1, Dordrecht, Foris, pp. 95-122.
- FAVREAU, Y. (à paraître) *Le problème de domaine en phonologie et les perturbations phonémiques dans l'aphasie*, thèse de doctorat, Université de Montréal.
- FELIX, S. (1987) *Cognition and Language Growth*, Dordrecht, Foris.

- FORD, A. (1984) *Aspects de la morphologie diachronique du paradigme verbal romane*, Communication présentée à ACL, Halifax.
- FORD, A. et R. Singh (1983) «On the Status of Morphophonology» dans J. Richardson et al. (réds), *The Interplay of Phonology, Morphology, and Syntax*, Chicago CLS, pp. 63-78.
- FORD, A. et R. Singh (1984) «Remarks on the Directionality of Word-formation Processes» dans G. Alvarez et al. (réds), *ESCOL 1984*, Columbus, Ohio State University, pp.205-213.
- FORD, A. et R. Singh (1985) «Towards a Non-Paradigmatic Morphology» dans M. Niepokuj et al. (réds), *BLS II*, Berkeley. University of California at Berkeley, pp.87-95.
- FOREST, B. (1987) *Les numérations des stratégies morphologiques de l'anglais contemporain*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- HARRIS, J.W. (1978) «Two Theories of Non-automatic Morphophonological Alternations: Evidence from Spanish», *Language* 54, pp.41-60.
- HARRIS, J.W. (1983) «Autosegmental Phonology, Lexical Phonology and Spanish Nasals» dans M. Aronoff et al. (réds), *Language Sound Structure*, pp.67-82.
- HOEKSEMA, J. (1987) «Relating Word Structure and LF», *Linguistic Inquiry* 18, pp.119-126.
- HOOPER, J.B. (1976) *An Introduction to Natural Generative Phonology*, New York, Academic Press.
- JACKENDOFF, R. (1975) «Morphological and Semantic Regularities in the Lexicon», *Language* 51, pp.639-71.
- KIPARSKY, P. (1982) «Lexical morphology and Phonology» dans I.S. Yange (éd.), *Linguistics in the Morning Calm*, Seoul.
- KURYLOWICZ, J. (1949) «La nature des procès dits analogiques», *Acta Linguistica* 5, pp.121-138.
- LEBEN, W. et A. Robinson (1977) «Upside Down Phonology», *Language*, pp.53-120.
- LELE, J.K. et R. Singh (1991) «And Never the Train Shall Meet: Language and Politics chez Chomsky», *The Journal of Pragmatics*, volume 15, no 2.
- LINELL, P. (1979) *Psychological Reality in Phonology*, New-York, Cambridge University Press.
- MARCHAND, H. (1969) *The Categories and Types of Present-Day English Word-formation*, München, CH. Beck.
- MARTOHARDJONO, G. (1986) *Morphology and External Evidence*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- MOHANAN, K.P. (1982) *Lexical Phonology*, Bloomington, IULC.

- PESETSKY, D. (1985) «Morphology and Logical Form», *Linguistic Inquiry* 16, pp.193-246.
- ROBITAILLE, R. (1987) *Le rôle de la morphologie dans les processus de reconnaissance lexicale*, mémoire de maîtrise, Université de Montréal.
- ROSE, S., R.C. Lewontin et L. J. Kamin (1984) *Not in Our Genes*, London, Penguin.
- SAGEY, E. (1986) *The Representation of Features and Relations in Non-linear Phonology*, thèse de doctorat, MIT.
- SELKIRK, E. (1982) *Syntax of Words*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- SELKIRK, E. (1984) *Phonology and Syntax*, Cambridge, Mass., MIT Press.
- SINGH, R. (1985) «Prosodic Adaptation in Interphonology», *Lingua*. 67, pp.269-282.
- SINGH, R. (1987) «Well-formedness Conditions and Phonological Theory» dans W. Dressler et al. (réds), *Phonologica 1984*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.273-285.
- SINGH, R. (1988) «Natural Phonology and Well-formedness Conditions» dans W. Dressler et al. (éds), *Discussion Papers from Phonologica 1988*, Vienna.
- SINGH, R. (1990) «Vers une théorie phonotactique générative», *Revue Québécoise de Linguistique*, volume 19, no 1, pp.131-163.
- SINGH, R. et A. Ford (1980) «Flexion, Derivation et Panini» dans K. Koerner (éd.), *Amsterdam Studies on the Theory and History of Linguistic Sciences*, volume 20, Amsterdam, Benjamins, pp.323-332.
- SINGH, R. et A. Ford (1982) *Remarks on Lexical Phonology*, manuscrit, Université de Montréal.
- SINGH, R. et A. Ford (1987) «Interphonology and Phonological Theory» dans A. James et J. Leather (réds), *Sound Pattern in Second Language Acquisition*, Dordrecht, Foris, pp.163-173.
- SPROAT, R. (1985) «On Deriving the Lexicon», *The Linguistic Review* 5, pp.185-196.
- VENNEMANN, T. (1974) «Words and Syllables in Natural Generative Grammar» dans Bruck et al. (éds), *Papers from the Parasession on Natural Phonology*, Chicago, pp.346-374.
- WILLIAMS, E. (1981) «Argument Structure and Morphology», *The Linguistic Review*, volume 1, no 1, pp.81-114.
- WURZEL, W. U. (1970) «Studien zur deutschen Lautstruktur», *Studia grammatica VIII*, Berlin, Akademie-Verlag.